

COMMISSION VENDÉENNE DU PALET

ENGAGEMENT SAISON 2019-2020

Date : _____

Non du club : _____ N° du club :

Division : A B C _____

PRÉSIDENT

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

E-mail : _____ N° licence : _____

S'engage à participer aux manifestations sportives organisées par la commission vendéenne CVDP notamment au Championnat de Vendée et à la Coupe de Vendée pour la saison : 2019-2020
Aucune caution n'est nécessaire à votre engagement.

Seul les nouveaux clubs sont redevables de la somme de 100.00 € à leur 1ère inscription.
Si un club se désiste en cours de saison cette valeur restera acquise à la commission CVDP.
Les éventuelles amendes obtenues vous seront demandées selon le déroulement de votre saison.

ATTENTION : Il est indispensable de respecter le délai ci-dessous afin d'organiser au mieux les groupes de votre prochaine saison (Voir délai de date ci-dessous).

Les groupes et le calendrier vous seront annoncés lors de l'assemblée générale de la CVDP, ainsi que le tirage au sort du 1er tour de la Coupe de Vendée.

Merci d'indiquer le nombre de feuille de match (Grand format) en votre possession :

Nom de votre salle : _____

Adresse de votre salle : _____

Points G.P.S. (.. ° .. , ...) : **N :** _____ **O :** _____

Divers : _____

LICENCIÉSNombre de licenciés inscrits de votre saison (2018-2019) :

Fait à : _____

Le : _____

Signature :

LA DATE LIMITE DE RENVOI DE CE DOCUMENT EST FIXÉ AU : 5 AVRIL 2019

Adresse du secrétaire de la CVDP :

Mr CHARON Patrick - 39 Rue de Wagram, B34 Rés. Lucien Valéry - 85000 LA ROCHE SUR YON
Tél : 06.62.80.76.11 E-mail : Commission-CVDP85@hotmail.fr